

GRUPE



Centrale solaire de Bétheniville

Incrustation :

Bétheniville, 1^{er} parc solaire au sol de la Marne : de l'électricité verte pour 5000 personnes.

À l'écran :

Vue sur le site d'une ancienne distillerie, où de nombreux panneaux solaires ont été installés.

Voix-off :

Bétheniville dans la Marne.

Nous sommes sur le site d'une ancienne distillerie, Crystal Union, qui a déménagé en 2010. C'est ici que le groupe Quadran, producteur d'électricité d'origine renouvelable, accompagné par la Caisse des Dépôts, a installé le premier parc solaire du département.

À l'écran :

Interview de Charles Lhermitte au sein du parc solaire de Bétheniville.

Durant son interview, des successions d'images du parc solaire sont montrés sous différents angles.

Incrustation :

Charles Lhermitte
Directeur Nord QUADRAN

Charles Lhermitte

C'est une centrale qui est constituée de 21 216 panneaux qui produit 5300 kilowatt-crête et qui s'étend sur 11 hectares. Crystal Union souhaitait vraiment quitter ce site mais pouvoir lui redonner une seconde vie et ne voulait pas que ça vienne d'une friche, et il nous a vraiment accompagné et nous a permis d'attendre le temps nécessaire pour obtenir l'ensemble des autorisations et pouvoir construire la centrale.

Voix-off

Et du temps il en a fallu, car la centrale a failli de ne pas voir le jour après que le moratoire fin 2010 a fortement revu à la baisse le prix du rachat de l'électricité de régime photovoltaïque. Charles Lhermitte retrace les grandes étapes du projet.

Charles Lhermitte

En 2010, le groupe industriel procède à la dépollution du site et parallèlement à ça, nous déposons l'ensemble des autorisations que nous obtiendrons au final en 2011. Donc, nous avons le choix à l'époque entre abandonner le projet étant donné que le tarif avait fortement baissé ou alors essayer de le maintenir en vie. Donc, c'est ce que nous avons décidé de faire. Nous avons fait des demandes de prorogations de l'autorisation d'urbanisme, nous avons bloqué le tarif de rachat et nous avons payé le raccordement.

A partir de là, nous avons discuté avec la Caisse des Dépôts, pour savoir dans quelle mesure nous pouvions dans un avenir plus ou moins proche, tenter de travailler ensemble pour sauver le projet, retrouver une viabilité et c'est ce qui s'est finalement passé courant 2013, où nous avons trouvé des marges de manœuvre qui nous permettaient de rendre ce projet crédible et finançable.

Voix-off

L'accompagnement dans la durée de la Caisse des Dépôts a permis de valider la viabilité économique du projet et de trouver les financements.

Charles Lhermitte

C'est un accomplissement pour l'ensemble des équipes qui ont travaillé sur les projets, qui ont déposé les autorisations. C'est quand même aujourd'hui une réussite de voir que la persévérance, le pari qu'on a fait, a fonctionné. Et après, encore une fois, c'est le partenariat qui fait que les projets fonctionnent. Puisque ce pari-là, si nous n'avions pas eu la confiance de Crystal Union, de la collectivité et de la Caisse des Dépôts, on n'aurait pas vu le jour.

Voix-off

Charles du Dresnay explique pourquoi la Caisse des Dépôts s'est engagée dans ce projet.

À l'écran :

Interview de Charles du Dresnay au sein du parc solaire de Bétheniville.

Durant son interview, des successions d'images du parc solaire sont montrés sous différents angles.

Incrustation :

Charles du Dresnay

Responsable aux Affaires régionales

Direction régionale

Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine

Charles du Dresnay

La direction régionale a travaillé avec le siège pour confirmer la viabilité économique du projet et puis pour mettre en relation, Quadran avec notre siège et valider un investissement fond propre. Donc, entre le professionnalisme de Quadran qu'on connaissait tant au niveau national que localement, la dimension accompagnement d'un territoire rural et la production d'énergie renouvelable. On avait tous les éléments pour pouvoir regarder favorablement ce dossier.

Voix-off

Benoist Apparu, Maire de Châlons-en-Champagne est député de la Marne, a non seulement soutenu la centrale solaire de Bétheniville, mais il va plus loin et incite cette filière à innover.

À l'écran :

Interview de Benoist Apparu assis dans son bureau.

Incrustation :

Benoist Apparu

Maire de Châlons-en-Champagne

Député de la Marne

Benoist Apparu

Je pense qu'il y a des potentiels sur des fonciers non utilisées qui sont ce qu'on va appeler des fonciers éphémères. Vous avez des friches durable, parce qu'elles sont polluées. Vous pouvez avoir des friches éphémères, une friche qui va durer 5 ans ou 10 ans, parce qu'on a un projet à monter et que c'est très long etc. J'aimerais bien, il serait judicieux me semble-t-il d'inventer des techniques d'utilisations de ces fonciers éphémères.

Voix-off

Et maintenant que le parc solaire de Bétheniville est en marche, l'aventure continue avec d'autres projets.

Benoist Apparu

On a un exceptionnellement bon partenariat avec la Caisse des Dépôts, et ce partenariat on le pousse sur les énergies renouvelables, c'est Bétheniville qui est un projet d'une autre nature bien évidemment. Mais nous avons créé avec une société privée Quadran, avec la Caisse des Dépôts, avec une société d'économie locale, qui dépend d'ailleurs de la Caisse des Dépôts qui s'appelle SEMCHA une saine énergie, pour qu'ensemble les collectivités locales, le partenaire privé, la Caisse des Dépôts, on puisse porter des projets de renouvelable, donc on a ce partenariat intéressant avec la Caisse des Dépôts sur ces points-là.

À l'écran :

Le logo du Groupe Caisse des Dépôts

Incrustation :

Production : Direction de la communication du Groupe

Réalisation : Caroline Godefroy

Matthieu Labenelle

Voix : Mathilde Faivre d'Arcier